L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 17 JUIN 1879

LA CONVENTION.

Séance de Lundi, 16 juin.

La séance est ouverte à onze heures. Quatre-vingt-treize membres sont présents. M. Wiltz occupe le fauteuil.

M. Logan, au nom du comité, présente un rapport qui indique que les dépenses courantes ont atteint, jusqu'à ce jour, le chiffre de $33,629 82.

L'auditeur annonce qu'il ne reste que $6000 des $40,000 alloués pour les frais de la Convention.

L'ordre du jour appelle le rapport du comité de la dette de l'Etat.

La parole est à M. Stevenson.

En 1873, le délégué d'Iberville faisait partie d'un comité de négociants chargés de mesurer du montant de la dette. Celle-ci s'élevait, à cette époque, à $53,600,000, y compris les obligations antérieures à la guerre.

Le vénérable délégué d'Iberville passe en revue les dettes; habitant de l'Etat depuis nombre d'années et ayant assisté à leur création, il croit pouvoir en parler sciemment.

Le rapport de la majorité, à l'exception de quelques points insignifiants, déclare, dit-il, à la répudiation. [illegible]

[illegible]

M. Stevenson ne peut pas se décider à croire qu'on veuille sérieusement frapper de nullité une certaine classe d'obligations sous prétexte que les gouvernements qui les ont contractées étaient illégaux. Ces administrations ont eu, elles ont exercé le pouvoir que nous avons et exerçons actuellement.

Le délégué est persuadé de la légalité du bureau de conversion, des louables intentions de ceux qui ont fait la loi. Les promesses du parti démocrate, la ratification du gouvernement Nicholls ont inspiré de la confiance aux capitalistes et aux citoyens qui cherchaient des placements.

L'adoption du rapport de la majorité serait un suicide.

—

M. Thompson désire autant qu'aucun autre membre de la Convention, maintenir l'honneur de la Louisiane où il est né, qu'il aime, qu'il a défendue sur les champs de bataille, dont il a partagé les mauvais jours, dont la délivrance a été pour lui une source de joie.

Le délégué de St. Tammany ne veut pas s'enquérir de la validité des obligations; le bureau les a tellement confondues qu'il est impossible aujourd'hui de distinguer les unes des autres.

La question à résoudre est celle-ci: l'Etat peut-il payer la dette qui pèse sur lui? S'il le peut il se couvrirait de honte en demandant ou en acceptant un compromis. Mais le peut-il?

M. Thompson établit une comparaison entre le chiffre des produits des grands Etats agricoles et celui des produits de la Louisiane, entre ce que le travail coûte à nos planteurs et ce qu'il coûte aux contrées d'autres parties de l'Union. Il rappelle à l'assemblée les réponses des délégués à qui le comité a posé des questions sur la situation de leurs paroisses.

L'Etat ne saurait payer la dette, et les citoyens, qui ont déjà tant souffert, ne doivent pas le peu qui leur reste aux percepteurs de l'impôt.

De tous les Etats de l'Union, la Floride est le seul qui paie sans saisie; nous en payons une, malgré notre pauvreté.

Il faut exposer franchement la situation aux créanciers et leur dire: voilà tout ce qu'il nous est possible de vous donner.

La France n'a pu payer que trente pour cent d'une dette énorme, et vous savez ce qu'est son crédit aujourd'hui.

La république américaine a commencé sa carrière par la répudiation—une répudiation forcée, comme celle de la France.

La Louisiane a donc des précédents.

M. Thompson ne montre pas d'accord que les créanciers avides, insatiables, trouveront un juge fédéral, un Durell, mais ils ne craint pas le résultat du décret, la menace de l'intervention des Etats Unis ne l'effraie pas.

Les porteurs qui [illegible] à la [illegible] jusqu'au dernier sou de ces [illegible] offraient celles-ci à quarante [illegible] la piastre tandis que M. Semmes nous adressait d'éloquentes paroles. Ils les offraient à ce taux parce qu'ils savaient exactement à quoi s'en tenir sur nos ressources tant vantées.

—

M. Claiborne, après avoir défendu avec chaleur son Etat natal—le Mississippi—qui, dit-il, a rejeté des obligations parce que les fonctionnaires avaient outrepassé leurs pouvoirs, répond à quelques-uns des arguments de M. Semmes.

Le délégué d'Orléans s'est trompé sous un rapport, au moins. Les habitants des campagnes ont, sur la dette, des informations plus exactes qu'on ne le croit; ils sont convaincus que des fraudes ont été commises, et ils ont chargé leurs représentants de les découvrir, de fermer l'oreille aux réclamations des porteurs de titres frauduleux.

La mission de l'assemblée est de songer d'abord au salut public; le salut de la société passe avant les appels des créanciers. Les orphelins passent avant les créanciers.

L'Etat ne doit que ce qu'il peut payer.

M. Claiborne dit qu'il vit au milieu de cultivateurs de coton et de sucre; il en connaît beaucoup dans l'assemblée. Il n'y en a pas un seul qui ne puisse prouver à M. Semmes que depuis plusieurs années le produit des récoltes, à quelques rares exceptions près, n'a fait que couvrir les frais.

La répudiation n'est honteuse et fatale que quand elle se rattache à des obligations honnêtes.

—

M. Girard dit que notre sort dépend de la solution de la question que l'assemblée discute en ce moment.

Le rapport de la majorité est l'expression des vœux du peuple; celui de la minorité, l'expression des exigences d'une aristocratie d'argent.

Nous ne saurions être tenus responsables des actes de la Législature qui ne s'est pas conformée à la Convention de 1852, nous ne saurions nous soumettre aux obligations frauduleuses créées par des Législatures qui nous ont été imposées.

L'oubli du poste fondamental entraîne la nullité qui frappe la fraude.

On nous a demandé, plus d'une fois, des preuves de fraudes; on les trouvera dans le rapport Aldigé, dans les témoignages de Kellogg, Antoine, Lowell et Dunn[illegible].

Le délégué de Lafayette sera toujours prêt à reconnaître et acquitter les commandes que l'Etat a reçues, mais si le bureau de conversion nous a mis dans l'impossibilité de séparer les obligations légales des obligations frauduleuses, il vaut mieux rejeter le tout que d'admettre les titres véreux.

Il n'est pas vrai que l'administration Kellogg ait été reconnue à Washington, car tandis que la Chambre des Représentants recevait Sheridan, l'élu du gouvernement McEnery, le Sénat faisait ces [illegible] aux deux personnes que la prétendue Législature Kellogg avait désignées.

Grâce aux lois de reconstruction et au funding board, [illegible] millions de piastres sont passés entre les mains de nos maîtres; il ne faut donc pas s'étonner que beaucoup d'entre eux, qui ne [illegible] de tout, soient aujourd'hui possesseurs de palais, de ses plus belles propriétés. Et, cependant, on nous dit, on nous répète, qu'il faut respecter les intérêts de ces hommes. Le peuple garde le souvenir de ceux qui lui ont été funestes.

Où est la preuve de l'adoption de l'amendement constitutionnel de 1874? On ne la trouve que dans le procès d'un homme dont le nom ne devrait jamais être prononcé dans cette assemblée, du président du returning board, d'un homme qui a proclamé l'élection de M. Dubuclet [illegible] chacun sait que M. Moncure a été le choix du peuple.

—

M. Wells a été empêché d'entendre [illegible] [illegible] Est-il souvenir [illegible] qui [illegible] de faire ce que [illegible] une [illegible] ? Or, le [illegible] pour obliger un Etat à se [illegible] à une certaine classe du pacte [illegible] les conditions d'un marché.

Le délégué de Richland n'a pas été [illegible] d'entendre parler de rejeter les obligations contractées avant la [illegible]. Il craint que cette partie du [illegible] de la majorité ne soit considérée comme une tentative de répudiation. Peut-être serait-il préférable de soumettre de nouveau la question au comité, et de prier de ne pas aller au-delà de l'année [illegible] lorsqu'il recommencera l'enquête.

—

Les appels aux passions, aux sentiments de haine et de vengeance, ne sont pas des arguments. Payons ce que nous devons.

—

Après quelques observations de M. Jenkins, qui se prononce en faveur d'un compromis, et de M. Hough, qui combat le rapport de la majorité et dit que pour beaucoup de délégués un gouvernement est illégal quand eux et leurs amis ne l'ont pas contrôlé, la Convention s'ajourne à mardi—aujourd'hui—à onze heures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 juin.—Température.—Vents du nord-est à sud-ouest et ciel partiellement couvert, température plus élevée et baisse de baromètre.

Température du 16 juin 1879.

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	72	[illegible]
[illegible]	87	[illegible]
[illegible]	89	[illegible]
[illegible]	87	[illegible]

Bulletin météorologique.

Lundi, 16 juin, 3 h. 45 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	[illegible]	Louisville, Ky.	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Memphis, Tenn.	[illegible]
Corsicana, Tex.	[illegible]	Mobile, Ala.	[illegible]
Cairo, Ill.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chattanooga, Tenn.	[illegible]	Nashville, Tenn.	[illegible]
Cincinnati, O.	71	New Orleans, La.	[illegible]
Davenport, Iowa	[illegible]	Omaha, Neb.	[illegible]
Dubuque, Iowa	[illegible]	Pittsburgh, Pa.	[illegible]
Galveston, Texas	[illegible]	Shreveport, La.	[illegible]
Indianola, Tex.	[illegible]	St. Louis, Mo.	[illegible]
Keokuk, Iowa	74	St. Louis, Mo.	77
La Crosse, Wis.	[illegible]	St. Paul, Minn.	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Vicksburg, Miss.	[illegible]
Leavenworth, Kan.	79	Yankton, D. T.	[illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.60	Nashville, Tenn.	[illegible]
Cairo	16.11	New Orleans	[illegible]
Cincinnati, O.	5.00	Omaha, Neb.	[illegible]
Davenport, I.	[illegible]	Pittsburgh, Pa.	[illegible]
Dubuque	[illegible]	Shreveport, La.	[illegible]
Keokuk, Iowa	7.10	St. Louis, Mo.	14.00
La Crosse, Wis.	[illegible]	St. Paul, Minn.	[illegible]
Louisville, Ky.	[illegible]	Vicksburg, Miss.	[illegible]
Memphis, Tenn.	11.11	Yankton	[illegible]

*Au-dessous du niveau des basses eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les 48 heures:

MARIAGES.—Jerry Thomas à Mlle Sarah Steele. D. McCormick à Mme Mina McGloney. Edward Menotte à Mlle Maria Meroux. Stephen Spellman à Mlle Philomène Schmidt.

NAISSANCES.—Mme F. B. Gonzales, un garçon. Mme Henry Pleasant, une fille. [illegible] Riel, un garçon. [illegible] Mathieu, un garçon. [illegible] Amby, un garçon. [illegible] Healy, une fille. Jacob Thomas, une fille. Henry Berthelmy, un garçon. [illegible] d'Aquin, un garçon. Wm. Blackburn, un garçon. Thomas H. Thompson, une fille.

DÉCÈS.—Rose Gust, 9 jours. Charles Gallaher, 70 ans. Edward W. Ferguson, 4 mois. [illegible], c., 1 an. [illegible] Williams, c., 53 ans. [illegible] Caroline Michel, c., 77 ans. Albert Wicker, c., 48 ans. [illegible], c., 13 ans. Elizabeth M. Brick, 45 ans. Mary [illegible], 8 mois. [illegible] Santiago, c., 9 mois. Joseph H. Brugier, 27 ans. Un enfant de E. C. Cornwell, 3 heures. [illegible] Pfeschier, 13 ans. J. F. Goldsbury, 49 ans. [illegible], 26 mois. Mary F. Peters, c., 4 mois. [illegible] Frank, 23 ans. [illegible], 34 ans. [illegible] Hagman, 42 ans. [illegible], c., 56 ans. [illegible], 22 ans. [illegible], 1 an. [illegible], 30 ans. [illegible] Hennessy, 65 ans.

Rapport mortuaire.—Il est mort à la Nlle.-Orléans, pendant la semaine dernière 105 personnes, dont 77 de race blanche, 28 de race de couleur; 6 de tabes mesenterica, 5 de phthisie pulmonaire, 5 maladie du cœur, 5 méningite, 5 entérite, 5 convulsions, 5 choléra infantum, 5 vieillesse, 5 trismus nascentium, 4 congestion cérébrale, 3 diarrhée, 3 dentition, 2 apoplexie, 2 fièvre congestive, et les autres de maladies diverses.

Bonus et intérêt reçus par la ville.—Le maire est en possession des documents établissant que le bonus et les intérêts payés à la ville par la compagnie des chemins de fer de rue de la Nouvelle-Orléans, s'élèvent à $668,715; les sommes de 1861 à 1877 ayant rapporté de leur côté $931,645 50, en tout près d'un demi-million. Pendant l'année 1866 les bénéfices de la compagnie ont été de $728,666, et pour 1878, ils ont été de $408,466 30, seulement.

Améliorations.—Le capt. J. M. Harvey, maître du bateau Dragueur Sampson, est parti de son canal hier lundi, 16 juin, avec son dragueur et une équipage entier, bien équipé et approvisionné, pour commencer immédiatement le travail sur le bayou Terrebonne et le canal de la Baie de Barataria. La distance qu'il s'agit de couper entre les lacs, les baies et les bayous pour mettre en connexion les eaux navigables de la paroisse de Terrebonne avec la Nlle.-Orléans est d'environ cinq milles. Le capt. Harvey pense que le canal sera achevé et que les steamers feront le service entre Terrebonne et la Nlle.-Orléans au mois de décembre prochain.

Gamineries.—Dimanche soir, quand un des chars de la rue St-Charles passait entre la rue St-Joseph et le Cercle de Tivoli, un gamin a lancé un œuf pourri dans l'omnibus. Une dame qui s'y trouvait avec son enfant, a été atteinte au côté gauche de la tête par le projectile qui s'est brisé et a répandu son contenu infect sur la robe de cette passagère. Il est certain que la police avertie ne tardera pas à mettre fin à un passe-temps pareil et que si le gamin recommence il sera arrêté et coffré. Mais c'est vraiment trop qu'il se le soit permis même une fois, ce qui annonce qu'il y a dans notre population des éléments de grossièreté populaire qu'il faut surveiller avec soin et sans cesse. Ce gamin est de la catégorie de ceux qui jettent des morceaux de brique sur les toits et aux fenêtres des maisons, qui cassent les sonnettes des cours, volent les timbres, salissent les peintures, rayent ou coupent les barrières, démolissent les garde-fous sur les ponts, cassent les branches des arbres dans les rues et sur les places, et lancent des poignées de boue sur les gazons. Le chef Boylan devrait faire à ses hommes des recommandations particulières à l'égard de ces gamins qui prennent des libertés par trop grandes.

Un trio de voleurs.—Dimanche matin, vers une heure, les officiers Hennessy et Muller, du quatrième precinct, se trouvaient en face de trois nègres rôdeurs, au coin des rues Bienville et Robertson. Ces voleurs leur étant connus, les officiers voulurent les arrêter. Mais ils décampèrent en tirant sur eux des coups de pistolet auxquels les officiers répondirent, sans faire toutefois plus d'effet qu'ils n'en avaient éprouvé eux-mêmes. Ils les poursuivirent cependant et arrêtèrent deux de ces voleurs James Davis et Oscar Phillip, le premier rue Claiborne entre les rues Bienville et Douane, et le second rue Conti entre les rues Robertson et Claiborne. Quant à Brokey, c'est le troisième, il a réussi à s'échapper pendant qu'Hennessy et Muller s'occupaient des deux autres. On dit que cette bande a commis beaucoup de vols dans la ville, et hier le capitaine Golvin et [illegible] Hennessy ont découvert chez Mme Christina Lacamara, qui tient une gargote rue du Bassin No 160, treize paires de souliers, faisant partie du nombre des chaussures volées le 7 du courant, au magasin de Phillippo Clemente. Davis et un autre voleur nègre, nommé Peter Holmes ont été reconnus par Mme Lacamara qui avait acheté d'eux les souliers sans savoir qu'ils eussent été volés.

Billets de loterie.—Antoine Nicosa est accusé d'avoir offert à vendre des billets de la loterie de la Havane. En conséquence, il a été arrêté dimanche, au coin des rues Moreau et Champs-Elysées et écroué au corps de garde du cinquième precinct.

Disparition.—On parle beaucoup dans le canton de la terre aux Bœufs de la disparition d'une jeune fille, âgée de 19 ans, nommée Frances Alphonse, qui demeurait à Beauchêne, paroisse de St-Bernard. On rapporte que la jeune fille est sujette à des accès de démence et l'on croit qu'elle s'est éloignée et égarée dans une de ses crises. On a fait des recherches dans le voisinage pendant deux jours, mais on n'a rien découvert si ce n'est un soulier qu'elle portait, dit-on, avant sa fugue. Dans une occasion précédente, elle avait été sauvée d'une situation périlleuse où ses hallucinations l'avaient conduite.

Brusque fin.—Dimanche soir, le sergent Graham, commandant [illegible] de la Basilique, a entendu à la [illegible] musique aux Fair Grounds de la [illegible] et il a mis brusquement fin [illegible] [illegible]

[illegible] la partie de jeu de Base Ball et [illegible] Lady Nines de Boston et les Lady Nines de Baltimore avait figuré, partie qui, pour le dire en passant, a été gagnée par les Boston Nines.

Arrestations.—J. P. Machen a fait arrêter Peter Rosevits et Joseph Baptiste, dimanche, les accusant d'avoir pris dans sa poche un porte-monnaie contenant environ $60 en billets, $10 en argent, une traite de $199 sur l'Association Hibernia et une de $69 sur la Banque Nationale. Les prévenus sont au corps de garde de la place Jackson.

Edward Morris, tailleur, inculpé au violon du second precinct au coin des rues Magnolia et Erato, et il a été condamné, dimanche, sur l'accusation d'avoir enlevé une jeune fille de [illegible], âgée de 14 ans.

Séance spéciale de la Convention.—Hier soir, la Convention s'est réunie à 8 heures, dans la salle ordinaire pour entendre les dames qui demandent le droit de suffrage. M. Wiltz préside. 86 membres répondent à l'appel.

M. Poché dit qu'un comité de dames est prêt à se faire entendre. Le président le charge de les introduire, ce qu'il fait et Mme Keating prononce un discours où elle s'applique à développer cette double thèse: les femmes ont les mêmes charges que les hommes et sont les égales des hommes. On a dit que les femmes dépendaient entièrement des hommes quant aux moyens d'existence. C'est une erreur, dit Mme Keating, il y a des milliers de femmes qui se soutiennent seules et soutiennent leurs familles.

Mme E. L. Saxon parle ensuite et très longuement.

M. Robertson, de St-Mary, demande le consentement unanime de la convention pour présenter la résolution suivante:

Résolu que le comité sur les franchises électorales soit invité à incorporer dans la nouvelle constitution une clause donnant le droit de suffrage aux femmes. Déposé conformément au règlement.

Mme E. T. Merrick, veuve du juge Merrick, de la cour suprême de l'Etat, présente quelques remarques sur le suffrage des femmes.

Mme E. L. Saxon annonce qu'elle a oublié de dire qu'elle avait reçu de Mme Sarah Dorsey une lettre portant qu'étant malade elle ne pouvait assister à la séance de la Convention. Mais la lettre est lue par Mme Saxon.

La soirée étant avancée, M. Poché, président du comité, demande l'ajournement, qui est adopté, et la Convention s'ajourne au lendemain, (aujourd'hui) à 10 heures du matin.

Base Ball.—C'était un divertissement assez curieux que celui des "Lady Nines" de Boston et de Baltimore, faisant une partie de Base Ball aux Fair Grounds. Mais le jeu a mal commencé et a mal fini. D'abord il était convenu qu'on payerait d'avance ces Base Ballistes femelles, et il a fallu que le directeur, M. Hezekiah allât prendre la recette à la porte pour leur donner un à-compte. Alors elles ont commencé vigoureusement la partie. Plusieurs d'entre-elles ont été vivement applaudies et elles le méritaient, bien que de tous les côtés à peu près on leur adressât des agaceries plus ou moins galantes, nous pourrions même dire plus ou moins grossières.

A la fin de la partie, gagnée par les filles de Boston qui ont fait 37 contre les filles de Baltimore qui n'ont fait que 21, on s'est transporté à la salle de danse où l'on s'est amusé quelque peu tout d'abord, mais le calme a été troublé soudainement par le bruit qui s'est répandu que M. Hezekiah allait se retirer sans achever le payement des filles. Une quête s'est faite à l'instant, qui a rapporté quelques piastres, et l'argent a été distribué aux ayant droit. Il était dix heures du soir, que cette affaire n'était pas encore réglée. La police, fatiguée d'un tumulte sans fin, a congédié le directeur, a fait taire la musique et a terminé la soirée. On rapporte que les femmes ballistes, soit de Boston soit de Baltimore, se sont conduites comme il faut, mais que les spectateurs ne se sont pas conduits de la même manière et que tout le scandale est venu d'eux.

Vaudry Rifles.—Ce corps populaire qui remonte au 14 septembre 1874 et qui fait partie du bataillon Crescent City, donnera une grande réception à ses invités le lundi 23 juin, à sept heures et demie du soir au jardin Carrollton.

La commission de la Havane.—La commission de la fièvre jaune, nommée par le Bureau National de Santé, pour visiter la Havane dans le but d'y étudier l'histoire de la fièvre jaune, se compose du prof. Chaillé, président, et du col. Hardee, ingénieur sanitaire de la Nlle-Orléans, Dr. Sternberg, de l'armée des E.-U., Dr. Guiteras, de Philadelphie, Cubain; Dr. De Lane, de New York, secrétaire, Cubain aussi; M. Henry Mancel, photographe, et M. Mateo, étudiant en médecine et Mexicain, en qualité de clerc ou de commis.

Les docteurs Sternberg et Guiteras sont microscopistes. Aucun chimiste de profession n'a été attaché à la commission, mais elle a engagé un très habile artiste en photographie, M. Henry Mancel qui ne manquera pas, si l'occasion s'en présente, de lui rendre de précieux services. Espérons qu'avec le concours de toutes ces capacités diverses la commission réussira à découvrir le fameux germe et qu'une fois découvert, il sera facile de le détruire.

La commission part ce soir pour Washington où elle conférera avec le Bureau national, après quoi elle se rendra à New York d'où elle partira pour aller à la Havane.

L'ordonnance sur la gare Morgan.—M. W. W. King s'est présenté hier matin auprès du maire Patton pour lui adresser des représentations sur les clauses de l'ordonnance relative à la gare Morgan. Il a appelé son attention sur divers points qui avaient aussi soulevé des objections de la part du maire et des administrateurs. Cette divergence fera sans doute remettre l'affaire à la semaine prochaine, et amènera très probablement des modifications.

Affaire des Bouchers.—On a reçu hier de Monroe avis que la cour suprême, par l'organe du président-juge Manning, avait rejeté la demande de permission d'appel adressée par l'avocat de Gaub, M. A. Voorhies, et qu'il n'y a plus maintenant qu'un espoir, c'est d'obtenir un appel d'erreur de M. Bradley, un des juges de la cour suprême des Etats Unis qui se trouve maintenant en Georgie. C'est là très probablement que la demande lui sera adressée. Jusqu'à ce que sa réponse soit venue, les bouchers feront bien de s'abstenir d'ouvrir leurs marchés particuliers, pour ne pas s'exposer à des frais de saisie et autres.

Saisie de banque.—Hier soir, vers les 3 heures et quart, la "Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Co.," a été saisie par le shérif de la paroisse d'Orléans, M. Alpée Gauthreaux, dans l'affaire contre elle par l'Etat pour taxes s'élevant à $27,500. Nous apprenons qu'on fait des efforts par lesquels la banque sera délivrée et libérée dans la matinée d'aujourd'hui.

Sous-Trésorerie.—Recettes faites dans la journée de samedi:

Revenu de l'intérieur	$3,571 87
Douane (argent)	90 00
Douane (billets)	1,867 00
Bureau de Poste	7,927 00
Diverses recettes	43,979 70
Total	$56,226 69

Offre pour les grilles.—La seule offre qui ait été faite pour les grilles de fer qui entourent nos places est celle de MM. Schwartz et Bro. Elle est de $3065 50 contre $2300, somme offerte en premier lieu par les mêmes commissionnaires.

Paragraphes.—Un cadavre auquel manquaient la tête, les pieds et une partie de l'estomac, a été trouvé hier, flottant dans le fleuve, vis-à-vis le "Louisiana Dry Dock". Après une minutieuse enquête, il a été possible de reconnaître en ces lambeaux de chairs, les débris du corps d'un jeune garçon âgé de douze ans nommé Louis C. Thompson, noyé il y a environ quatre mois.

—Un député constable de la sixième cour de justice de paix, Daniel O'Leary, est tombé accidentellement hier matin, du premier étage de la maison de cour sur les dalles du trottoir, hauteur d'environ vingt pieds, et ne s'est fait d'autre mal qu'une contusion peu grave à la tête.

—Un individu du nom de Wm Baker, est tombé hier après-midi, d'une charrette qu'il conduisait et s'est sérieusement blessé. L'accident a eu lieu à l'angle des rues Toledano et St.-Dennis.

—Les officiers de police secrète Pecora et Gaster ont arrêté et conduit en prison hier, dans la soirée, sous l'inculpation de vol, G. W. Chrisman et Belle Cushman. Il paraît que ces deux personnages, arrivés de Louisville dimanche dernier, ont exploité hier, la confiance de plusieurs négociants de notre ville, MM. D. H. Holmes, A. Shwartz & Fils, L. Goghaux, et M. Hogan en se présentant à eux sous des noms empruntés, la femme se disant la fille parente et la nièce d'autres fois, de M. L. H. Burbank et en obtenant de ces messieurs des marchandises à crédit. Grâce à l'énergie et à la sagacité des deux limiers, les escrocs en question [illegible] leur coupable industrie [illegible] à la Nouvelle Orléans.

[illegible] régates de canots qui ont eu lieu [illegible], au nouveau lac, sous les auspices du club Hope, ont attiré beaucoup de monde.

La première joute pour canots à deux rames dits skulls, a été gagnée en 14 minutes et 25 1/4 secondes par M. R. G. Musgrove, du club St-John.

La seconde joute pour canots à deux rames dits Working boats a été gagnée en 15 minutes et 38 1/2 secondes, par J. Young, du club Hope.

La troisième joute pour canots à quatre avirons, a été gagnée par le club Hope, et la quatrième pour canots à deux avirons a été gagnée par M. R. G. Hem[illegible], du club Persévérance.

C'est cette après-midi qu'auront lieu les plus brillantes courses. La foule sera sans doute plus considérable aujourd'hui qu'elle l'était hier.

Ventes foncières au bureau de l'encanteur des shérifs:

S Veuve M. C. Field à l'église St-George, 2 terrains et bâtisses, compris entre les rues [illegible] et Valence [illegible]. [illegible] M. A. Cassidy à Henry Cassidy, 1 terrain [illegible]

et bâtisses compris entre les rues Baronne, Thalia, Dryades et Erato ... $1,000

Vente du shérif (Louise Macarty et als) à Daniel Sullivan, 1 terrain et bâtisses compris entre les rues St Pierre, Promenade Carondelet, Senti et Rochéblave ... $360

D. C. McCan à Mme M. J. Walsh, 1 terrain et bâtisses compris entre les rues Constance, Magazine, Erato et Gaiennie ... $[illegible]

N. Allemento à veuve S. G. Fabia, 1 terrain et bâtisses compris entre les rues Bienville, Conti, Tremé et Marais ... $600

A. Godeaux à J. M. Bague, 1 terrain et bâtisses, compris entre les rues Champs-Elysées, Bons-Enfants, Marigny et Rempart ... $1160

J. Mais à C. Hopf, 1 terrain et bâtisses compris entre les rues Douane, Johnson, Prieur et Conti ... $600

C. Hopf à Henry Weedel, 1 terrain et bâtisses compris entre les rues Douane, Canal, Johnson et Prieur ... $900

Edmond Rieux à Victor Fortier, la moitié d'un terrain et bâtisse compris entre les rues Dublin, Madison, Quartieme et Hampel ... $91

Succession de C. C. Lefevre à veuve Charles Aubert, 1 terrain et bâtisses compris entre les rues Bons-Enfants, St-Antoine, Rempart et Crésseaux ... $275

John Rice à Drury A. Harris, 1 terrain et bâtisses compris entre les rues Annunciation, Orléans, Chippewa et Washington ... $370

Succession de S. P. Rees à W. W. Hollingsworth, les bâtisses et améliorations sur le terrain compris entre les rues Carondelet, Julia, St-Joseph et St-Charles ... $2,600

Fred. Wendling à Andrew Miller, 2 terrains compris entre les rues Live Oak, Amelia, Magazine et Pentacon ... $600

—

Je suis fatigué de la nourriture, que je prendrai... J'ensuivrai les Shadines.

L'ÉPICERIE EN FAVEUR DES TRAITÉS DE COMMERCE.—Le mercredi 28 mai, a eu lieu à Paris l'assemblée générale du syndicat du commerce de l'épicerie.

Il y a été voté, à la suite d'un discours de M. Limousin, une résolution ainsi conçue:

L'assemblée générale des adhérents du syndicat du commerce de l'épicerie,

Considérant que le bon marché des produits et leur bonne qualité sont les premières conditions du développement du commerce;

Considérant que la concurrence entre les producteurs de tous les pays est le meilleur moyen d'amener ce bon marché et cette bonne qualité;

Considérant qu'il est des produits qui sont particuliers à chaque pays et que chacun exporte dans les autres;

Considérant que le commerce de l'épicerie comprend la vente de nombreux produits d'origine étrangère et que toute entrave à l'entrée de ces marchandises en France aurait pour conséquence de troubler le commerce;

Considérant que si la France, en relevant ses tarifs de douane et en ne concluant pas de traités de commerce, portait atteinte aux intérêts des autres nations, celles-ci prendraient, de leur côté, des mesures de représailles, et qu'il en résulterait une crise économique frappant toutes les industries d'exportation; que les ressources des clients de l'épicerie seraient gravement diminuées, ce qui aurait des conséquences fâcheuses pour la corporation;

Considérant, en conséquence, que les lois de la science économique, l'intérêt général du pays et l'intérêt particulier de la corporation condamnent la réaction économique et le retour au régime protectionniste,

L'assemblée générale du syndicat du commerce de l'épicerie émet le vœu que les traités de commerce avec les nations étrangères soient renouvelés le plus tôt possible et qu'aucune élévation de droits ne soit introduite dans les nouveaux tarifs conventionnels.

—

M. JULES SIMON A LYON.—Lyon, 1er juin, 5 heures, soir.—Aujourd'hui, au grand Théâtre a eu lieu la distribution des prix de la Société d'instruction professionnelle, sous la présidence de M. Jules Simon. De nombreuses notabilités lyonnaises, le préfet, le général étaient présents.

Après un discours de M. Lucien Mangini, président, et une allocution prononcée par une élève, Mlle Génin, au nom de ses camarades, M. Jules Simon a prononcé un grand et important discours sur l'instruction.

L'orateur a d'abord constaté les progrès de l'instruction et l'augmentation toujours croissante de son budget depuis 1830. Il a fait l'éloge de la société d'instruction professionnelle de Lyon, dont le succès doit servir d'exemple et encourager l'initiative privée dans la voie de la fondation des écoles.

"L'enseignement libre, a-t-il dit, est de pionnier à l'enseignement de l'Etat."

Mr. Jules Simon a été comme exemple de ce que peut l'initiative privée les résultats obtenus par les différents cultes et notamment par les catholiques. Il a dit ne pas vouloir traiter la question de tendances, mais il est obligé de reconnaître l'importance du mouvement à tous les degrés de l'instruction.

Il a terminé en disant qu'au lieu de critiquer le clergé, il faudrait imiter son exemple et réunir sur le terrain de la nécessité de l'instruction où il ne devrait pas y avoir de divergences, et surtout faire comme ceux qui prodiguent leur argent et leurs peines pour propager l'instruction.

Il a fait appel au concours de tous pour répandre la science, dont le règne remplacera celui de la République et de la liberté, et, après avoir montré la multiplication toujours croissante des sociétés d'enseignement, il a fini par ce mot:

"Répandons la liberté avec la lumière."

Ce discours a été très applaudi par l'auditoire; mais, dans le public, beaucoup de personnes l'ont considéré comme une protestation contre les lois Ferry.

L'ETOILE ROUGE.—Ce magasin, établi maintenant au coin des rues Canal et Baronne, a décidément la vogue. Il a aussi, il faut bien le dire, de grands avantages, sur beaucoup d'autres, et ces avantages consistent en un immense fonds de chaussures, et une variété extraordinaire d'articles, variété qu'on trouverait difficilement ailleurs. L'Etoile Rouge a aussi le suprême mérite de mettre les visiteurs parfaitement à leur aise. Ils sont invités à choisir et à essayer, avec d'autant plus d'empressement qu'il est certain qu'il y a dans le magasin de quoi satisfaire tout le monde.

45 Years Before the Public.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

CELEBRATED

LIVER PILLS,

FOR THE CURE OF

Hepatitis, or Liver Complaint,

DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to [illegible]

AGUE AND FEVER.

DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them A FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Every box has a red wax seal on the lid, with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

The genuine McLANE'S LIVER PILLS bear the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrappers.

Insist upon having the genuine DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name McLane, spelled differently but same pronunciation.

Quelques chose de fin ... Les Shadines

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

Scène scandaleuse à la Chambre des Députés.

Versailles, 16.—Durant les débats sur la loi Ferry, à la Chambre des Députés, M. Paul de Cassagnac a accusé M. Ferry d'avoir proféré de flagrantes calomnies contre les ordres religieux et d'avoir falsifié les documents. Comme il refusait de rétracter son accusation, et pendant le vote de censure, la confusion devint extrême; elle a été telle que le président Gambetta a quitté la salle, levant ainsi la séance.

Pendant une heure, M. de Cassagnac a continué à parler, après que les questeurs eurent fait évacuer les galeries au milieu d'une confusion sans exemple.

Marche en avant des Anglais.

Londres, 16—Lord Chelmsford télégraphie au Bureau de la guerre, en date du 26 mai, que la seconde division s'avancera de 12 milles, le 28 mai, vers Blood River. Le commissariat dit qu'il a assez de provisions et de moyens de transport pour annoncer la marche, le 1er mai, ou même auparavant.

Londres, 16.—Le correspondant du Daily News suivant la colonne du colonel Crealock, lui écrit que une forte armée de Zoulous surveille cette colonne qui s'avance cette semaine vers le fort Chelmsford. Un correspondant suivant du Landsman drift, à la date du 23 mai, déclare que l'on ne sait pas encore par où s'effectuera l'invasion; il est évident, ajoute le correspondant, que l'on déclarait que l'on n'était pas prêt pour des motifs purement militaires.

Le Khédive cède aux puissances européennes.

Londres, 15—Suivant une dépêche du Caire à l'agence Reuter, le président du conseil a adressé au consul général de chacune des puissances une lettre circulaire annonçant que le décret du khédive sur le plan de finance national est abrogé, le règlement des questions sur le taux d'intérêt et les garanties de la dette unifiée est laissé aux grandes puissances.

Ordre sévère aux sentinelles.

St-Pétersbourg, 15—Un ordre impérial commande aux sentinelles de porter leurs carabines toujours chargées et à moitié armées.

Un article du Times sur la situation financière.

Londres, 16.—L'article financier du Times relatif à l'état du marché monétaire dit: On redoute encore certaines difficultés dans le commerce des provinces où il y aurait déjà eu de grosses banqueroutes et les banques des provinces n'osent pas mieux aimé venir au secours de leur clientèle habituelle plutôt que de laisser croire qu'elles avaient fait des pertes.

Ce qui, sous les circonstances ordinaires, serait devenu une banqueroute, s'est par suite de secours accordés changé en une sorte de liquidation privée. Tout cela est fort connu dans la cité et semble présager plus prudente que jamais. Un retour à l'activité commerciale et une sérieuse demande d'argent relèveront probablement la faiblesse de la situation et l'insolvabilité de bien des maisons, et justifieraient amplement les précautions prises actuellement.

Victoire du parti clérical à Rome.

Rome, 16—Aux élections municipales d'hier, les cléricaux ont obtenu un avantage, à cause des divisions parmi les libéraux. Le fait a produit ici une grande impression.

Révolution au Paraguay.

Londres, 16.—Un télégramme de Rio Janeiro annonce que le général Goboy a déposé le président et s'est installé à sa place.

Révolution au Mexique.

Galveston, 15—Ike Rector, nègre, détective d'une maison de jeu, a été tué d'un coup de feu Nathan Harris. Le meurtrier est sous les verrous.

Laredo, 15—Des nouvelles sérieuses de Mexico, 11 juin, dit que le général Negret, commandant de l'armée mexicaine, s'est prononcé contre Diaz et est parti de la ville avec 3000 adhérents.

Diaz est à sa poursuite.

Vallarta, président de la cour suprême est président intérimaire. Le Congrès s'est dispersé. Diaz a destitué les généraux Trévino et Navajo, nommant le général Tolentino au commandement du district de Monterey.

Le combat naval d'Iquique.

New York, 15—Le vapeur Colon, arrivé de Panama, donne quelques détails sur l'engagement naval entre Chiliens et Péruviens à Iquique.

La flotte chilienne apparut le 22 mai au large de Callao. Apprenant que la première division péruvienne était allée vers le sud, elle se mit à sa poursuite.

De son côté, la flotte péruvienne ayant et par des bâtiments, entr'autres par télégraphe, que la flotte chilienne était partie d'Iquique, y laissant seulement trois navires sans importance, la Esmeralda, corvette en bois, le bateau de poste Cavadonga et le transport Limari, elle s'y dirigea immédiatement voile de côté pour les détruire.

Le cuirassé Huascar attaqua la Esmeralda, la somma de se rendre, en reçut pour toute réponse deux pleines bordées de canon. Sur quoi, il marcha droit sur la Esmeralda, la frappa de son éperon et la coula. Mais avant que le navire ne sombrât, il y eut un combat d'abordage dans lequel Levard, du Huascar, fut tué. Sur 150 hommes qui étaient à bord de la Esmeralda une quarantaine furent faits prisonniers; le reste périt.

Pendant ce temps-là, l'autre cuirassé péruvien Independencia poursuivait le Cavadonga, et le 4 mai, le capitaine du premier qui connaît à fond ces parages, attira l'Independencia au milieu des récifs où celui-ci alla aveuglement se briser. Il coula après avoir été mis en feu par le Huascar qui était accouru à son secours. C'est ainsi que le Cavadonga et le Limari échappèrent.

Les journaux de Lima et de Callao disent que l'Oraya a mis à terre 600 Boliviens à Pisagua avec de l'artillerie.

Le général Prado, actuellement à Arica, à la tête de 8000 Boliviens va rejoindre l'armée péruvienne à Tarapaca.

Le Congrès péruvien a voté un emprunt national de 10,000,000 de soles pour faire face aux dépenses de la guerre. Si l'emprunt ne réussit pas le gouvernement est autorisé à faire une émission de papier monnaie.

Selon les journaux péruviens et chiliens, les pertes éprouvées à Piragua sont estimées à $2,000,000. Tous les approvisionnements faits, soit pour subvenir aux besoins de la population, soit pour entretenir l'armée, ont été détruits.

Grant en Chine.—Réformes dans le Japon.—Le Prince de la couronne d'Allemagne à Yokohama.

San-Francisco, 16—Des avis reçus de la Chine et du Japon par le vapeur Tokio relatent l'arrivée de Grant à Shanghai, le 17 dernier. Il ira de là à Pekin, Tien-Sing où il restera probablement jusqu'au 1er juillet, de là il ira au Japon.

On a pris récemment au Japon de vigoureuses mesures d'améliorations.

On établit des écoles; le port de Nagasaki est protégé: un phare est bâti; les communications par vapeurs sont largement ouvertes; de nouvelles lignes télégraphiques sont en projet.

Le prince de la couronne d'Allemagne est arrivé à Yokohama, le 23 mai, et a été reçu magnifiquement par le gouvernement.

[illegible]

Ithaca, N. Y., 16.—L'inauguration du monument élevé à la mémoire de Bayard Taylor et offert à l'Université Cornell par la classe des gradués, a eu lieu à la Sage Chapel cette après-midi.

Le discours de présentation a été prononcé par Edouard J. Moffatt, de la classe des vétérans; le juge Douglas Boardman y a répondu au nom des administrateurs du collège.

Le monument consiste en un marbre portant le médaillon du poète regretté. Il porte ce mot: "Conférencier en littérature allemande," avec les dates de sa naissance et de sa mort.

Collision dans le port de New York.

New York, 15.—Le vapeur Twilight, de la ligne de Coney Island, ayant mille passagers à bord, est entré en collision près de la batterie avec le vapeur Columbia, de la même ligne. La nuit était obscure, une effroyable panique a eu lieu parmi les passagers. On les a pu transporter sur le Collyer; il n'y a eu aucune victime.

WASHINGTON

Sénat.

Le Sénat discute le bill présenté par M. McPherson, amendant l'acte de 1793 relativement à l'enrôlement des bâtiments engagés dans le commerce de la côte et des pêcheries.

M. Davis, Virginie l'Ouest, dit que par suite de la masse des affaires actuellement devant le comité, des allocations ce dernier n'a pu achever sa tâche avant demain, date fixée pour l'ajournement, il espère être prêt très-prochainement, de manière à rendre possible un prompt ajournement.

Le bill d'allocations supplémentaires est appelé. M. Davis s'y oppose comme étant la mesure la plus pernicieuse du parti démocrate, et tendant à enlever à tous les honnêtes gens la confiance dans notre système judiciaire.

Hill pense que la loi nouvelle a été inspirée par d'excellents motifs.

Bien exécutée, elle serait bonne; il n'y aurait pas besoin de législation nouvelle, si les juges fédéraux se conformaient aux règles des Etats et n'introduisaient la politique dans le système du jury.

Il regrette la nécessité de reconnaître des différences politiques dans le bill. Mais la honte en retombe sur ceux qui les premiers ont introduit la politique dans le système du jury. Le projet actuel ne peut remédier que partiellement aux maux qui rongent la société politique.

M. Conkling pense que pour remédier aux abus actuels, il faudrait abolir la loi actuelle, et n'en voter aucune autre qui n'abolirait pas tous les abus.

M. Hill réplique que l'effet pratique du bill serait de forcer à en revenir au système de l'Etat.

M. Morgan croit que le besoin se fait sentir d'une réforme dans les lois sur le jury. Il dit entre autres choses qu'il n'existe aucun remède contre les abus faits par les officiers des cours fédérales.

Si la cour est satisfaite de ses officiers, il n'y a pas recours. Les jurys ne sont pas composés seulement de juges, mais de juges et de jurés. Les jurys devraient être choisis d'après la loi, et non d'après le bon plaisir des marshals. En 1862, le gouvernement crut qu'il était nécessaire d'introduire des questions politiques dans les qualifications des jurés.

Que cela fût alors nécessaire ou non, peu importe. Il y a eu depuis amnistie pour tout crime politique, et il n'y a plus de raisons pour perpétuer l'usage de régler le choix des jurés, d'après des questions politiques. En définitive, la loi a privé de bons citoyens du droit de siéger comme jurés et d'être jugés par leurs pairs.

Il lit ensuite de nombreux affidavits prouvant à quel point la corruption s'est introduite dans la magistrature dans l'Etat de l'Alabama. Le projet a pour but d'y mettre un terme.

Sur motion de M. Wallace, les mots excepté comme il est stipulé dans la section 3792 des statuts revisés, sont insérés après la clause interdisant tout paiement à l'avenir pour responsabilité encourue par la section 3,732; mais l'amendement ne peut être interprété de façon à interdire à un juge de district de tirer les noms des jurés des boîtes à l'usage des autorités des Etats, là où cet usage existe.

M. Hill demande que l'on retranche les mots: là où cet usage existe, pour rendre la clause générale. M. Wallace s'y oppose. Cela détruirait l'esprit général du bill. M. Carpenter votera pour l'amendement. Il s'entendra plus tard avec les jurisconsultes qui sont dans le Sénat pour faire une loi du jury fédéral.

Pour le moment, il n'y a pas réellement de jugement par jury dans les cours fédérales. Tout y est fait par le marshal et le commis qui composent le jury de façon à assurer la condamnation ou l'acquittement, comme ils le désirent.

On discutera mieux ce sujet à la prochaine session. Il est impossible, à l'heure qu'il est de former une bonne loi sur la matière.

L'amendement Hill est adopté. Le bill est ensuite adopté par un vote de parti.

Chambre.

Parmi les bills présentés à la Chambre se trouvent les suivants:

Par O'Connor, de la Caroline du Sud, pour rétablir le bureau de l'assistant-trésorier de Charleston.

Par M. Acklen, Elam et Gibson, un mémoire de la Convention Constitutionnelle de l'Etat de la Louisiane pour l'établissement d'un district judiciaire du Nord de la Louisiane et pour la cession des casernes militaires de Baton Rouge à l'Etat dans un but d'éducation.

Le total des bills présentés jusqu'ici pendant la session actuelle s'élève à 2335.

M. Springer, Ill., demande la suspension des règlements et le vote du bill interdisant l'intervention militaire aux polls. Rejeté par un vote de parti une majorité des deux tiers ne pouvant être obtenue.

Caucus—Comité.

Un caucus démocratique doit avoir lieu demain pour entendre le rapport du comité chargé de traiter la question de la démission du sénateur Bayard comme président du comité de finances.

M. Bayard est radicalement opposé à tout compromis, à toute concession qui pourraient permettre de discuter et voter le bill Warner.

Le comité demande comme M. Bayard que l'on reporte la discussion à la prochaine session.

Le comité judiciaire s'est occupé de la question de la confirmation du secrétaire McCreary, comme juge d'une cour où il n'existe pas encore de vacance.

La confirmation semble inconstitutionnelle. Il est probable que la nomination de M. McCreary, sera reconsidérée quand le juge Dillon quittera son emploi.

La nomination de D. Corbin, de la Caroline du Sud, comme juge de la cour suprême de l'Utah a été discutée par le comité du Sénat. Il a été résolu de renvoyer la confirmation en décembre.

Comités.

Le comité des allocations n'a pas admis les amendements du Sénat au bill des crédits législatifs. Le différend a lieu à propos de l'allocation pour le paiement des travailleurs dans le district de Colombie, allocation biffée par le Sénat.

Le comité sur les élections de l'Iowa en octobre fait un rapport favorable à ceux qui siègent actuellement. M. Springer regarde ces élections de novembre et d'octobre comme illégales.

Grèves.

Dans un meeting général, les ouvriers de Fall River ont résolu d'établir une grève presque générale, parce que, disent-ils, les fabricants avaient promis de leur rendre les 15 pour cent qui leur avaient été enlevés en 1878, et qu'ils n'ont pas tenu à leur parole.

Les arrimeurs de Chicago, qui étaient en grève parce qu'ils n'avaient pu obtenir une augmentation, ont consenti à retourner à l'ouvrage aux anciens prix.

Affaire Duer-Hearn.

Snow Hill, 16—La question de l'administration du chloral à trop forte dose est toujours l'objet des discussions devant la cour. Les médecins attribuent la mort de Mlle Hearn à la double influence de l'excitation nerveuse causée par le choc de la blessure et de l'administration du chlorale.

Rencontre fatale.

Galveston, 16—Une dépêche de Brackettsville rapporte que le Dr Ch. Revers a été tué par le lieutenant Rousseau, du 20e d'infanterie des Etats-Unis, qui a tiré cinq fois sur lui.

Tragédie domestique.

Montgomery, 16—Paul Strobach, receveur du bureau des terres des Etats-Unis, a été sérieusement blessé par Wadsworth, à Mountain Creek, environ 70 milles de la ville. Wadsworth l'accuse de relations criminelles avec sa femme. Il en a été témoin. Strobach ne mourra pas de ses blessures.

Le testament de Brigham Young.

Salt Lake, 15—Emilia A. Young a fait une pétition pour la nomination d'un receveur et pour empêcher les exécuteurs testamentaires de Brigham Young de pousser plus loin l'exercice de leurs fonctions, attendu qu'ils auraient détourné un million de dollars.

Les exécuteurs sont Geo. Q. Canon, Albert Carrington et Brigham Young Jeune. Les propriétés valent $2,500,000, dont $1,000,000 auraient été [illegible] par les exécuteurs à John Taylor, l'administrateur de l'église mormonne.

Consolidation de la dette de la Caroline du Nord.

Raleigh, Car. du N., 16—Le trésorier de la Caroline du Nord a reçu les nouveaux bons pour consolider la dette reconnue de cet Etat. Il est important pour tous les porteurs de ces bons de les présenter au trésorier d'Etat pour leur rachat, à l'époque la plus rapprochée possible. Ce temps n'est pas limité.

Marchés étrangers.

Havane, 14.—Le marché est encore à soutenu dans la même position que la semaine dernière, à cause des nouvelles non favorables du dehors. Nos. 10 à 12 D. S. 5 3/4 à 6 réaux d'or par arrobe; Nos. 15 à 20 D. S. 7 1/4 à 8 1/2 réaux.

Sucres-mélasses, Nos. 7 à 10, 5 à 5 1/2 réaux.

Sucre Muscovado, commun à fair, 5 à 5 3/8 réaux.

Sucres Centrifugal, Nos. 11 à 13, en balles et boucauts, 7 1/2 à 8 réaux.

Stock dans les dépôts de la Havane et de Matanzas, 110,200 boîtes, 83,400 sacs, 96,200 boucauts.

Recettes de la semaine, 5,900 boîtes, 4,300 sacs, 5,900 boucauts.

Exportés durant la semaine, 2,000 boîtes, 4,300 sacs, 16,170 boucauts, comprenant 520 boîtes, 1,180 sacs, 14,318 boucauts, aux Etats-Unis.

Tabac calme.

Or espagnol 213 à 213 1/2.

Change calme et ferme sur les Etats-Unis. 60 jours, or, 7 à 7 1/2 de prime; à courte vue, do, 8 à 8 1/2 de prime; sur Londres, 19 à 19 1/2 de prime; sur Paris, 5 à 6 de prime.

Liverpool, 16, Midi—Coton calme. Middling Upland 7d., Middling Orléans 7d; ventes 8000 balles, pour la spéculation et l'exportation 1000; recettes 100, pas de coton américain.

Futurs calmes. Les prix samedi soir étaient: Uplands pas au-dessous du low middling, livraison en juin et juillet 6 3/32d., juillet et août 7 1/32d., août et septembre 7 3/32 1/16 à 3/32d., septembre et octobre 7 3/32d.

Liverpool, 16, 30 P. M.—Middling Uplands 6 15/16d., Middling Orléans 7d. Futurs calmes et fermes.

Liverpool, 16, 3:30 P. M.—Ventes de coton américain, 41,000. Futurs Uplands low middling clause, livraison juin et juillet 6 15/16d, juillet et août 7d, août et septembre 7 1/164, octobre et novembre 6 23/32.

Liverpool, 16 — Futurs, Uplands low middling clause. A livrer en juin et juillet 6 29/32 d, août et septembre 7 1/32 d, septembre et octobre 7 1/32 à 7 août 7 1/32 d. Futurs plus fermes.

Londres, 16, Midi.—Consols au comptant 97 1/16; à terme 97 1/8. Erie 28 1/4.

Paris, 16, 4P. M.—Rentes 116 francs 62 1/2 c.

Argent, Stock, etc.

New-York, 16, soir—Stocks fermes; argent 3 à 4; change—long 487 1/4, de court 489 1/2; bons d'Etats calmes; Gouvernements fermes. Coton calme; ventes 131 balles; Middling Uplands 12 1/2, Middling Orléans 12 5/8. Futurs faibles. Juin 12.58, juillet 12.59, août 12.76, septembre 12.37, octobre 11.60.

New York, 16, soir.—Argent facile à 3 à 3 1/2; change inactif à 4,87 1/4 à 4,87 1/2; gouvernements fermes; nouveaux 5's 1,03 5/8; 4 1/2s 1,05 7/8, 4s 102 5/8; Bons d'Etat calmes.

Marchés américains.

New-York, 16.—Coton—Pas de recettes nettes; brutes 9. Les futurs sont sans changement à la clôture. Ventes 192,000. Juin 12,17 à 12,19, juillet 12,20 à 12,21, août 12,35 à 12,36, septembre 12,90, octobre 11,39 à 11,40, novembre 11,03 à 11,04, décembre 10,94 à 10,96, janvier 11,96 à 11,98.

New York, 16—Coton nominal. Ventes 274. Middling Uplands 12 1/2, Orleans 12 5/8. Recettes nettes consolidées 662. Exportations pour la Grande Bretagne 1942.

PASSES.

Port-Eads, 16, 6 P. M.—Vent léger du sud-ouest.

Arrivé: la barque italienne Consiglie Galatola, 63 jours de Marseille.

Pas de départs.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Memphis, 16, midi—Le fleuve a baissé de 3 pouces. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 16—La rivière a 8 pieds 7 pouces et baisse. Temps partiellement couvert et frais.

Pittsburg, 16—La rivière a 21 pouces et monte très doucement. Temps couvert.

Louisville, 16—La rivière a 5 pieds 2 pouces dans le canal et baisse. Temps clair.

Evansville, 19—La rivière a 6 pieds 7/10 de pouce et baisse. Temps clair et frais.

Caire, 16—Arrivé de la Nlle-Orléans, le Holliday, à 1 P M. Parti le Golden Rule pour N. Orléans. Le fleuve a 16 pieds 11 pouces et monte. Temps clair. Thermomètre 70.

St. Louis, 16—Le fleuve a 7 pieds et 4 pouces par l'étiage. Temps couvert, calme et frais.

Memphis, 16—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps clair et agréable.

Vicksburg, 16.—Temps frais et clair; thermomètre 82. Forte averse aujourd'hui. Le fleuve a monté d'un pouce.

Depuis plus de trente ans, il est facteur du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants [illegible] [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 16 juin, 1879.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
14 juin	$ 882,940 22	$116,722 12
16 juin	876,356 12	154,862 96
Jusqu'ici cette semaine	$1,727,196 35	$271,685 08
Total la semaine dernière	3,261,937 65	462,734 16
Total la semaine précédente	3,606,666 47	675,347 79

Le marché monétaire s'est maintenu calme et facile aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte: A 1 de 8 à 9; [illegible] Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothécaires de première classe de 8 à [illegible] et de seconde classe nominal.

Le change étranger était encore coté à 485 1/4 à 486 1/2 pour le connaissement de navire et A 1 de banque sterling, — à 488 1/2 pour les effets de banque (taux des banques au comptant 489) et à 5,18 3/4 à 5,16 1/4 pour les francs de commerce.

Les banques et les banquiers ont continué à vendre des chèques sur New York à 1/8 pour cent d'escompte, tandis que les effets de commerce à vue étaient cotés à 1/4.

Pas de trait nouveau sur le marché aux valeurs.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations quant aux bons consolidés de l'Etat et les bons à prime à la Bourse:

Bureaux.	Appels	State Consols. offre.	demande.	Premium. offre.	demande.
10 A. M.	1er	43 1/4	44	26	26 1/2
10 "	2nd	44	44 1/4	26 1/4	26 1/2
12 "	1er	44	44 1/2	26	26 1/2
12 "	2nd	44	44 1/2	26	26 1/2
2 P "	1er	43	43 1/2	26	26 1/2
2 "	2nd	43 1/2	43 1/2	26	26 1/2
3 "	1er	43 1/4	43 1/2	26	26 1/2
3 "	2d	43 1/4	43 1/2	26	26 1/2
Clôture de samedi		42 1/2	42 1/2	26	26 1/2
Même temps la semaine dern.		40 1/2	41 1/4	25 1/2	26
Même temps la semaine précéd.		40 1/4	40	—	26 1/2
Même temps l'an. née dernière		74 1/4	74 1/2	32 1/2	32 1/2

Voici les dernières cotes des valeurs courantes, recueillies de diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
Bons consolidés de la ville	35	—
Coupons de la ville à maturité payés	32	35
Mandats d'Etat	31	32 1/2
Mandats de Levée	74	76
Certificats du New Orleans Savings Inst. (primés)	[illegible]	[illegible]
do (ordinaire)	37 1/2	38 1/2
do (ex 35 et 15 010)	—	16
Certificats du Mechanics & Traders Bank	—	37 1/2
U. S. fundable certificats	101 1/2	102 1/4
do 4 1/2 p. cent	—	105 1/2
do 4 p. cent (list)	102 1/4	102
do New York	103 1/2	103
do Londres	—	104

Ventes à la Bourse de la Nlle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

10 actions du N. O. Insurance Co.	49 1/4
20,000 Consolidés de l'Etat	42 1/4
5,000 do	42 1/4
1,000 do	42 1/2
15,000 do	42 7/8
5,000 do	44
5,000 do (s 5)	44
5,000 do (s 30)	42 1/2

Bureau à 12 M.

41,000 Consolidés de l'Etat	44 1/4
25,000 do	44 1/2
15,000 do	44 1/2
20,000 do	44
20,000 do	44 1/4
5,000 do (s 10)	44 1/2
5,000 do (s 10)	44 1/2
5,000 do (s 15)	44
5,000 do (s 30)	44

Bureau à 2 P. M.

20,000 Consolidés de l'Etat	43 1/4
11,000 do	43 1/2
5,000 do (s 10)	43 1/4
70,000 do (s 30)	43 1/2

Bureau à 3 P. M.

2,000 Consolidés de l'Etat	43 1/4
5,000 do	43 1/4
5,000 do	43 1/4
5,000 do (s 30)	43 1/4
5,000 do (s 30)	43 1/4

Les ventes au-dehors de la Bourse comprennent $5000, $5000 et $25,000 bons consolidés de l'Etat à 43; $5000, $5000 et $65,000 à 43 1/2, $10,000 à 44 et $55,0000 à 44 1/4.

Cette après-midi, à trois heures un quart la banque dite: La Savings & Safe Deposit Co., a été saisie par le shérif civil de la paroisse d'Orléans dans le procès intenté contre elle par l'Etat pour des taxes s'élevant à $27,500. La saisie sera probablement levée ce soir ou demain matin.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 16 juin 1879.

COTON—Les ventes aujourd'hui se sont élevées à 1150 balles, à des prix toujours en baisse et exigeant une réduction dans nos cotes de 1/8 dans les basses qualités et de 1/8 à 1/4c dans le medium et les hautes qualités.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur nom.	10 @10 1/4	—
Low ordinary nom.	10 1/2 @10 3/4	—
Ordinary	10 3/4 @11	10 7/8
Strict ordinary	11 @11 1/4	—
Good ordinary	11 1/4 @11 1/2	11 3/8
Strict good ordinary	11 1/2 @11 3/4	—
Low middling	11 3/4 @11 7/8	11 3/4
Strict Low middling	11 7/8 @12	—
Middling	12 @12 1/8	12 1/8
Strict middling	12 1/8 @12 1/4	—
Good middling	12 1/4 @12 3/8	—
Middling fair	12 1/2 @12 3/4	12 5/8

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 12 1/8; à Mobile à 12 1/8; à Savannah à 12 1/4; à Charleston à 12 1/4; à Wilmington à 12 1/4; à Norfolk à 12 1/8; à Baltimore à 12 1/2; à New-York à 12 1/2; à Boston à 12 1/2; à Memphis à 12 1/4; à Augusta à 12 1/8; à Philadelphie à 12 3/4; à Cincinnati à 12 1/2 et à Louisville à 12 1/4.

L'Exchange rapporte: Ventes 1150 balles. Marché calme et régulier.

—ÉTAT DU MARCHÉ AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,660
Arrivé depuis le dernier état	146	
Précédemment	1,423,525	1,423,671
Total		1,427,757
Exporté aujourd'hui	rien	
Exporté précéd.	1,386,672	1,386,672
Stock en main, etc.		39,686
Stock (même temps l'année dernière)		42,607

Reçu depuis samedi soir 144 balles contre 171 dimanche et lundi dernier et 360 l'année dernière.

TABAC—Les ventes d'aujourd'hui embrassent 28 boucauts (1, 1, 4, 7 et 16) prises pour l'exportation.

Nous continuons à coter comme suit:

Low lugs 2 1/2@3, Medium 3 1/2@3 3/4, Good et Fine 3 3/4@4, Low leaf 4 1/2@5, Medium 5 1/2@6 1/2, Good et Fine 7@8, Selections 9@10.

Reçu depuis samedi soir 12 boucauts; exporté rien.

Stock en main d'après notre compte courant 1809 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 95 boucauts. Exporté 26 boucauts et 97 barils. Le job trade est limité, mais les prix se maintiennent.

Nous cotons:

	la livre
Inférieur	4 @5
Commun	4 @5
Good Common	5 1/4@
Fair	[illegible]
Fully fair	[illegible]
Prime to strictly prime	[illegible]
Choice	[illegible]
Seconds	[illegible]
Jaune clarifié	7 @7 1/2
Off Whites	7 @7 1/4
Choice white	7 1/2@7 7/8
[illegible]	7 3/4@8

MELASSE—Reçu ce matin 2621/2 barils. Exporté 116.

Nous cotons:

	le gallon
Fermenting	[illegible]
Commun	[illegible]
Fair	[illegible]
Prime	[illegible]
Choix	[illegible]
Choice Reboiled	[illegible]

FARINE—Reçu ce matin 7977 barils. Le marché est calme et il a fléchi sur les qualités inférieures et sur les blés de printemps. Les qualités medium sont en demande pour l'exportation. Le stock est faible et insuffisant pour les ordres d'exportation. Les qualités supérieures ont été de 12 1/2 depuis la semaine dernière.

Vendu, 1120 barils dont 100 à $5, 60 à $4, 60 à $6.10, 100 à $6.15, 50 à $6.30, 25, 50, 50 et 50 à $6.25, 25 à $6.30, 40 à $6.50, 100, 100 et 200 à des conditions particulières.

Nous cotons:

	le baril
Ordinaire	$2.00 @
Superfine	4.00 @
Single extra	4.75 @
Double extra	4.90 @
Medium treble extra	5.50 @ $5.00
Choix treble extra	5.50 @
Family	5.75 @
Low treble extra	5.85 @
Good treble extra	5.60 @
Choix extra	5.50 @ 5.75
Fancy	6.12 1/2@6.25

VIANDES SALÉES SÈCHES—Les épaules sont toujours rares et en demande. Nous cotons: épaules à 4 1/2c la livre, clear rib sides à 5c, clear sides à 5 1/4. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

BŒUF—Le stock est bon et le marché est calme. Nous cotons: Texas à $9.00, Western à $10 75@12 00 le baril, et $6 75 le demi-baril; Fulton Market à $6@6 25 le demi-baril.

JAMBON—Le sugar cured canvassed small sizes est rare et commande 10@10 1/2c la livre. Le 9@10c, large sizes à 7 1/2@8 1/4. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

GRAISSE—Le stock est faible et en demande. En tierçons raffiné à 7 1/2c la livre, en barils à 7 3/4, en baquets à 8 1/4. Kettle en tierçons 7c, en barillets à 7 1/4c. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

BACON—Le stock est faible et les prix sont fermes à 4 3/4c la livre pour les épaules, clear rib sides à 6, clear sides à 6 1/4@6 1/2. Au détail il faut payer 1/4@1/2c de plus.

BREAKFAST BACON—Le choix se vend en première main à 7 1/2c la livre.

PORC—Le stock est faible et en assez bonne demande pour l'exportation à $10.75@$11,00 le baril. Au détail à $11,25 à $11.50.

Il se vend au détail—Prime mess $9.50 le baril, extra prime pork $8.50@$9.00, Rump pork et family mess pork pas de stock. Pig pork $5.75 le demi-baril et $10,00 le baril. Pigs feet $1,00 le barillet, $2,00 le firkin, $4,25 le baril et $5,00 le tierçon. Ham sausage 4 1/2c la livre.

WHISKEY—Nous cotons, le Louisiane rectified à 90c le gallon, le Western à $1,00 le Bourbon à $1,65@$2.50.

MAIS—Reçu ce matin, 6664 sacs. Le stock est assez abondant et le marché est très calme. Vendu 250 sacs blanc à 56c le boisseau. Nous cotons le mêlé à 50c, le jaune à 52c.

MAIS EN GRENIER—Reçu ce matin 65,000 boisseaux. Nous cotons par cargaisons à livrer à 46 1/2 le boisseau.

BLÉ—Nous cotons à $1,12 à livrer en juillet et $1,08 à livrer en août.

COW PEAS—Les noirs valent 90c le boisseau, Whippoorwill à $1, le blanc à $1,05@1,10 et le clay à $1,15@$1,25.

AVOINE—Reçu ce matin 10,244 sacs. Bon approvisionnement, et les acheteurs ne viennent pas à cause des prix faibles. Nous la cotons à 41c le boisseau.

SON—Reçu ce matin 2,065 sacs. Le stock est suffisant et au détail il vaut 75c les 100 livres. Vendu 100 sacs à 80c les 100 livres, et 100 sacs à 75c à une réduction de 5c les 100 livres.

FOIN—Reçu ce matin 1,188 balles. Il y a un bon approvisionnement mais pas de demande à l'exception du choix qui est coté à $20 la tonne.

LAINE—La demande est active. Nous cotons, Burry à 12@17c la livre, Louisiane clear à $6@20, clear lake 28@31.

MOUSSE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: le mêlé à 2@3 1/2 la livre; le gris mêlé à 3@3 1/2, le noir à 3 3/4 à 4.

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest à $3,75 la douzaine, les poulets $1.00 @$2.50, les canards à $2.50, les oies à $3@$4, les dindes à $10@$12.

ŒUFS—Les demandes sont très faibles et les prix bas. Nous cotons: les œufs de l'Ouest à 12 1/2@13c, la douzaine et ceux de la Louisiane à 14@15c.

POMMES DE TERRE—Nous cotons: les patates douces à $1@$1.50. Il a été reçu de fortes arrivages de pommes de terre de la Louisiane depuis quelques jours et les prix ont fléchi. Elles se vendent en arrivant à $2,00@$2,75, les oignons de la Louisiane à $2,50@3 le baril.

BEURRE—Western cream fancy, 21@23c, western creamery, prime 19@20c, New York creamery, new fancy, 21@22c, New York dairy, new good, 13@14c, Western dairy, choice, 14c, Western dairy, prime, 12@13, Western dairy, good, 11c, Western milled 7@8c, Western butter grease 4@5c la livre.

OLEOMARGARINE—Le stock est très fort. Nous cotons le Western et le Northern à 11@12c la livre.

CAFE—Le marché est calme à l'extrême. Le stock en mains est de 3,786 sacs, celui des marchés est de 10,000 sacs.

Nous cotons pour les cargaisons:

	la livre
Ordinaire (or)	11 @11 1/4
Fair	12 1/2@13 1/4
Good	14 1/4@14 1/2
Prime	14 3/4@15

Pour le détail:

Ordinaire (or)	11 1/2@11 3/4
Fair	14 @14 1/4
Good	15 @15 1/4
Prime	15 1/2@16

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie., pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 14 juin et de New York en date du 16 juin 1879. Reçu 50,000 sacs. Achats pour l'Europe 15,000, pour les Etats-Unis 23,000, prix 6,700 stock 750,000, change 19 1/4d.

RIZ—Reçu ce matin 76 barils. Le stock est très faible et la demande est bonne à des prix très élevés.

Nous cotons:

	la livre
Clean No. 2	4 1/2@4 3/4
Commun	5 @5 1/2
Ordinary	6 @6 1/4
Fair	7 @
Good	7 1/4@7 1/2
Prime	7 1/2@7 3/4
Choix	8 @

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le sac à 70 à 72 1/2c, coarse 90 à 95, fine $1,40 à $1,45 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt du chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 35@90 le sac, en pochée 1 1/2@7 calcutta grossier.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 6 1/2@7c la livre, dry salted 8c, dry flint à 11.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 55 livres 6 1/2c, de 70 à 84 livres, à 6 1/2@7c., au-dessous de 70 livres 5@5 1/2c., peaux de vaches comme elles viennent 5 1/2c., kips 25 à 30 livres 6 1/2c. 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50@75c. chaque; cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes de bœufs, suif 6@6 1/4.

DOUVES EN CHÊNE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $130@$140 light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra boucauts 48 pouces $120@$130; extra claret $90@$105. Les douves No 1, en chaland, $115@$130, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 25@30c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45c. le baril et 35 le boucaut. Aux steamships 34 à la tonne de 2000 livres.

PRIX DES BESTIAUX

[illegible]

Bœufs du Texas, choix, par tête	$ [illegible]	
do 2e qualité	[illegible]	
do 3e do	[illegible]	
Cochons, 1re qualité, par 2 livres	4 @4 1/2	
do 2e do	3 @3 1/2	
Moutons, 1re qual., par tête	$ 3 00@$ 4 00	
do 2e do	$ 2 00@$ 2 50	
do 3e do	$ 2 00@$ 3 00	
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$ 65 00@$75 00	
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$40 00@$50 00	
Veaux, 1re qualité, par tête	$ 6 00@$ 9 00	
Veaux, 2e qualité	$ 5 00@$ 7 00	
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$10 00@$11 00	
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$ 8 00@$ 9 00	

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 17 JUIN 1879.

Port Eads	MARTHA à 11 A. M.
Happy Jack	KITTIE NYE à 11 A. M.
Bas du Fleuve	EMMA IRVINE à 11 A. M.
Bayou Lafourche	TRENTON, à 5 P. M.
Bayou Têche	TEXAS à 5 P. M.
Bayou Lafourche	ST. MARY, à 5 P. M.
Washington	YAZOO, à 5 P. M.
Washington	FANCHON à 5 P. M.
Vicksburg	THOMPSON DEAN, à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 16 JUIN 1879.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Goelette (mex) Norma, Lindo, Frontera & Tabasco

Barque (esp) Rogelio, Rosa y Pla, Barcelone

ARRIVÉS.

Steamship (mex) Campêche, Baeza, Campêche précédemment rapporté à la Quarantaine

15 juin

Steamship Chas W Lord, Colton, Havane précédemment rapporté à la Quarantaine

Barque (ital) Giuseppe Lomato, Frontetti, Marseille.

BATEAUX A VAPEUR.

E M Norton, Pos. de St. Louis avec 7 barges

Martha, Bassett, du Port Eads

Yazoo, Crawford, de Washington

Fanchon, Brand, Washington

Edw J Gay, Brown du Bayou Sara

Henry Tete, Ascoin, de Donaldsonville

Bertha, Bergeron, du Bayou Lafourche

Belle, Comstock, du Bayou Goula

[illegible] Belle of Shreveport, Coghill de St-Louis

MONTANT LE FLEUVE.

Barque (ital) Consiglie, Galatola, Ferrara, Marseille

EXPORTATIONS.

FRONTERA & TABASCO—par goelette Norma—50 barils farine, 20 barils cignons, 2 caisses beurre, 5 paquets lattes, 463 pièces bois de pin, et divers.

BARCELONE—par barque Rogelio—$1,960 merrains

IMPORTATIONS.

MESSINE & PALERME — par steamship Yembo—14,152 caisses citrons, 1542 caisses oranges, 200 caisses macaroni, 1 caisse fruits, A Cassanova—150 caisses oranges, 3061 caisses citrons, à suivre—125 caisses citrons, 3 caisses fromage, V La Rocca—670 caisses citrons, J Randazzo—1 octave vin, H Maitissaid—300 caisses m'dises, Bancetti & Xiques

BARCELONE—par Guiseppe — 240 quarts barriques vin, D Fatjo & Co

HAVANE—par steamship Chas W Lord—450 boucts sucre, 281 caisses sucre, 70,000 cigares

Arrivages de Produits.

ST-LOUIS—par steamer E M Norton—4300 tonnes glace, 8281 sacs avoine

PORT EADS—par steamer Martha—divers à ordre

WASHINGTON — par steamer Yazoo — 4 balles coton, 11 boucts sucre, 1 baril mélasse, 42 sacs graines coton

WASHINGTON —par steamer Fanchon—60 balles coton, 26 boucts sucre, 4 barils mélasse, 333 sacs graines coton

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay, 23 balles coton, 20 boucts sucre, 1 baril mélasse, 1 sac graines coton

DONALDSONVILLE—par steamer Hy Tete—2 barils mélasse

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Bertha—36 boucts sucre

BAYOU GOULA — par steamer Belle — divers à ordre

ST-LOUIS—par steamer Belle of Shreveport—9 balles coton et frêt assorti

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAILROAD & STEAMSHIP COMPANY — 1 balle coton, 3 boucts sucre, 57 barils mélasse, 159 sacs riz brut

NEW ORLEANS & MOBILE RAILROAD—1 balle coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS RR, —34 balles coton

LISTE DE NAVIRES.

En passage pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Knickerbocker, Kemble	parti 7 juin
Steamship Lone Star, Freeman	parti 7 juin
Goelette J D Robinson, Glover	expédiée 26 mai
Goelette Wm & Stephens, Chamberlain	expéd 5 avril
a relâché à Nassau faisant eau	5 mai

PHILADELPHIE

Navire Andrew Jackson, Bartlett	en charge[illegible]
Goelette Cephas Starrett, Billings	parti 15 mai

LIVERPOOL

Navire Adams, Hawkins	parti 12 mai
Barque Wild Hunter, Minot	en charg't 16 mai

LEITH

Barque Christopher Columbus, Knudsen	partie [illegible]

BATH, (ME)

Navire Scotia, Stinson	en charg't 17 mai

ROUEN

Barque Dante, Vidulich	expédiée 10 mai

LUBECK

Barque Fied, Tarnschrubin	partie 7 fév

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfurt an der Oder, Hennke	partie 26 mars

BORDEAUX.

Barque Good Zagreb, Savich	partie 30 avril

MARSEILLE.

Steamship Guadeloupe, Perier	parti 14 mai
Steamship Potomac	parti 15 avril
Barque Consiglie Galatola, Scotto	partie 12 avril
Barque Michele Galatola, Ferraro	en chargem't 8 mars
Barque Virginia-de-Guardia, Scotto	partie 5 fév

MALAGA

Barque Aurora	partie 15 mai
Barque Rosalia, Gerardo	partie 15 mai

BAYONNE

Barque Nuevo Emilio Celestina, Magnante	partie 2 mai

BARCELONE

Barque Juno, Linda	parti 24 fév

PALERME

Brick Cinque Sorelle, Lena	parti 19 fév

GIBRALTAR

Brick Saulli, Mule	arrivé 15 mars

Montreuil House.—Tous ceux qui se sont alliés à Biloxi connaissent l'hôtel de ce nom. Le propriétaire, M. P. J. Montreuil, annonce qu'il vient de le restaurer complètement, qu'il a agrandi le wharf, construit de nouvelles cabanes à bains, et que le public y trouvera encore plus d'agréments que par le passé. Nous ajouterons que la table à Montreuil House est excellente, et que les amateurs de pêche et de promenades sur l'eau pourront en tout temps et à fort peu de frais se livrer à ces distractions.

Ligne de la rue Dumaine, et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Esplanade.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc: ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississippi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Annunciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annunciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annunciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annunciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryades cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryades cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

[illegible]

Les T[illegible]

En peu d[illegible] tés à Versai[illegible] d'orages pa[illegible] a été en cro[illegible] tribuer à d[illegible] fois, on a v[illegible] Cassagnac, la Chambre évidente de M. Gambe[illegible] tout entière de Cassagn[illegible] son tempér[illegible] contraire, [illegible] ne pas y ve[illegible]

[illegible]